

Résolution 8 : Syndicom

« 404 Égalité introuvable – Promotion des personnes FINTA* dans le secteur des technologies et de l'informatique et égalité des chances dans la numérisation ! »

La GI Femmes de syndicom s'engage résolument en faveur de la promotion des personnes FINTA*, c'est-à-dire les femmes, les personnes intersexuées, non binaires, transgenres et agenres, dans le domaine de la numérisation. Nous appelons les autres associations présentes au congrès féministe 2025 de l'Union syndicale suisse à faire de même. Les personnes FINTA* restent nettement sous-représentées dans l'économie numérique et le secteur technologique. Bien que la numérisation touche tous les domaines de la vie et soit devenue un élément central de l'économie et de la société, tous les groupes de population ne profitent pas de la même manière des nouvelles opportunités et évolutions.

En Suisse, la proportion de femmes¹ dans les métiers techniques est de 25 %, ce qui est certes légèrement supérieur à la moyenne européenne, mais reste néanmoins beaucoup trop faible ! Comme le montrent différentes études, les femmes sont particulièrement sous-représentées dans les postes de direction. Dès la formation, seuls 16,4 % des contrats d'apprentissage dans le domaine des TIC sont conclus par des femmes. Dans les hautes écoles également, la proportion de femmes dans les filières techniques et scientifiques est faible. L'absence de femmes accentue encore davantage l'écart salarial entre les sexes, car les salaires sont parfois plus élevés dans ces professions et ces secteurs dits masculins.

La transformation numérique menace en outre d'accentuer encore davantage les inégalités existantes. Les femmes et les personnes âgées ont moins de possibilités d'investir dans le développement de leurs compétences numériques et risquent d'être laissées pour compte en raison des exigences professionnelles toujours plus élevées. Cela est particulièrement évident chez les personnes de plus de 60 ans : les hommes de cette tranche d'âge possèdent beaucoup plus souvent des compétences numériques avancées que les femmes. Ces différences sont moins marquées dans les jeunes générations, mais elles ne disparaissent pas complètement. Cela doit changer !

En effet, sans l'implication active des personnes FINTA*, la transformation numérique reste unilatérale. La diversité n'est pas un simple « plus », mais un moteur de progrès et d'innovation. Ce n'est que lorsque tous les individus, indépendamment de leur sexe, de leur origine ou de leur identité, auront un accès égal à l'éducation numérique, à l'emploi et aux postes décisionnels que la numérisation pourra devenir une opportunité pour tous. Et ce n'est que si les personnes FINTA* sont également encouragées et soutenues dans les secteurs et les professions technologiques que les inégalités et la discrimination pourront être combattues efficacement.

Nous demandons :

■ Promotion des personnes FINTA* dans l'éducation et la formation numériques

Les personnes FINTA* doivent être explicitement encouragé·e·s et soutenu·e·s dans l'éducation et la formation numériques, en particulier dans les professions MINT. De même, un soutien et une promotion spécifiques des compétences numériques sont nécessaires dans la carrière professionnelle des personnes FINTA*. Cela peut se faire, par exemple, par le biais d'ateliers ou

¹ Dans les statistiques, on parle de femmes plutôt que de personnes FINTA*, car celles-ci sont malheureusement enregistrées de manière binaire (homme-femme).

de formations visant à développer les compétences numériques et à faciliter l'accès aux nouvelles technologies, aux langages de programmation et aux outils numériques.

- **Suppression des obstacles structurels, des inégalités salariales et de l'écart salarial entre les sexes, ainsi que des stéréotypes liés aux rôles attribués à chaque sexe**

Il faut enfin mettre un terme aux obstacles structurels, aux inégalités salariales et aux stéréotypes liés aux rôles attribués à chaque sexe. Nous avons besoin d'égalité des chances dans les domaines professionnels numériques et de plus en plus numérisés. L'écart salarial entre les sexes dans les professions informatiques et scientifiques, mais aussi dans les professions informatiques en général, doit enfin être comblé.

- **Mise en place de programmes de mentorat et de réseaux**

Ensemble, nous sommes plus forts. La mise en place de programmes de mentorat et de réseaux permet de soutenir, de renforcer et de rendre visibles les personnes FINTA* dans l'économie numérique et le secteur technologique. Au sein des syndicats également, il est nécessaire que les personnes FINTA* soient représenté-e-s de manière adéquate aux postes de direction, dans les conseils d'administration et dans les instances décisionnelles.

- **Compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle**

Une grande partie des tâches liées aux soins continue d'être assumée par les personnes FINTA*. Pour tenir compte de cette situation, les personnes FINTA* comme les hommes doivent avoir la possibilité de réduire leur temps de travail, mais aussi d'occuper un poste de direction à temps partiel.

Les personnes FINTA* doivent non seulement avoir leur mot à dire dans le monde numérique, mais aussi participer à son élaboration. L'égalité ne doit pas rester un vœu pieux : il est temps d'agir. L'avenir numérique doit refléter la diversité de notre société. Nous appelons les responsables politiques, les employeurs, les établissements d'enseignement et les syndicats à prendre leurs responsabilités et à mettre en œuvre de manière cohérente l'égalité des chances. Ce n'est que si les personnes FINTA* participent sur un pied d'égalité à tous les niveaux de la transformation numérique qu'une société juste, innovante et durable pourra voir le jour.